

Descriptif Type

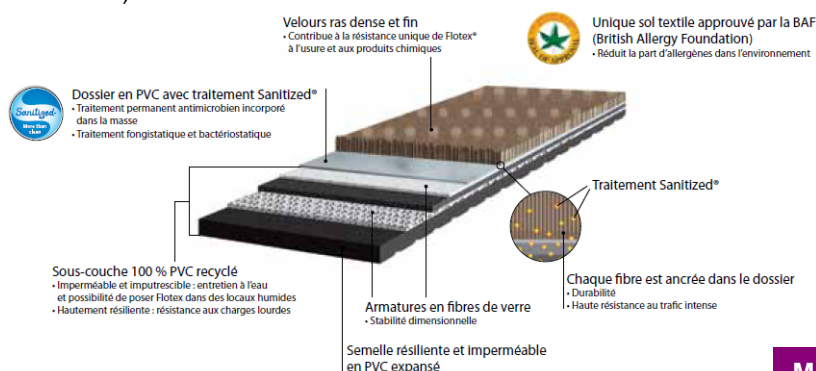
Revêtement de sol textile floqué U3s P3 / U3 P3 en lés

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé par impression Haute Définition d'aspect velours ras en lés de 2 m de large de classement **U3 P3 E2 C*** / **U3s P3 E2 C*** type FLOTEX SOTTASS / SOTTASS S.

Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC, il aura un traitement antimicrobien Sanitized® incorporé dans la masse et qui renforcera les performances fongostatiques et bactériostatiques inhérentes à la structure du produit.

De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*).

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).



Mode de pose & Entretien

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type V22 ou Eco 22) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.1.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints bord à bord sur support bois E2 : joints bord à bord sur support béton

Dans le cas d'une pose sur terre plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes FLOTEX ARTLINE, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Caractéristiques techniques

| | |
|--|--|
| FLOTEX SOTTASS / SOTTASS S de FORBO FLOORING SYSTEMS | |
| Epaisseur | 4,3 mm |
| Hauteur des fibres | 2 mm |
| Masse surfacique totale | 1850 g/m ² |
| Classement UPEC | U3 P3 E2 C* et U3s P3 E2 C* (classement E2 sur support béton / E1 sur support bois) |
| Certification NF UPEC | U3s : N° 308T-006.1 et U3 : N° 308T-005.2 |
| Efficacité acoustique déclarée | $\Delta L_w = 21$ dB |
| Réaction au feu | Bfl-s1 (*) – Rapport CSTB N° RA08-0345 |
| Propriétés électrostatiques : | $E \leq 2$ kV (Antistatique) |
| Classement européen selon NF EN 1307 | Type 1 – 23 / 33 - LC1 |
| Dimensions | Lés de 2 mètres de large et de 30 mètres de long |
| Garantie | 7 ans + extension de garantie |

(*) Satisfait à la réglementation M3

Données environnementales

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Composé de 40 % de matières provenant de ressources naturelles
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable
- Seul revêtement textile certifié BAF (British Allergy Foundation)

